L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 4 JUILLET 1888.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 juillet 1888.—Indications pour la Louisiane: Temps un peu plus frais, suivi de beau temps; vents du sud-est sur le golfe.

Température du 3 juillet 1888.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	82	28
Midi	88	30
3 P. M.	84	28
6 P. M.	80	26

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Hy Waltzer à Mlle Catherine T. Zander.
William H. Ramsey à Mlle Lettie Terrell.
George Houdobre à Mlle Marie Lestrade.
Joseph A. Peyroux à Mlle Lucile Peyroux.
Joseph Baptiste à Mlle Ellen Stewart.

Naissances.

Mme Hy Wittmers, un garçon.
Mme August Bette, un garçon.
Mme Andrew Colbert, un garçon.
Mme Francis M. Quenant, un garçon.
Mme James P. Thelly, un garçon.
Mme E. D. Terrebonne, une fille.
Mme Camille Maillet, un garçon.

Décès.

Joseph Harrison, 7 ans, 1494 rue Tchoupitoulas.
Jas. Keating, 74 ans, coin des rues Carondelet et St Mary.
Loretta Levy, 9 mois, 142 rue Première.
Elizabeth Borreau, 11 mois, 328 rue Fulton.
Alton Klar, 14 mois, coin des rues Esplanade et Florida.
Jennie Johnson, 18 ans, 135 rue Perdido.
Mlle Ida Livaudais, 21 ans, coin des rues Conti et Hôpital.
Mlle Lizzie McCarthy, 27 ans, 333 rue South Liberty.
Mme Clara Todd, 60 ans, 31 rue Génois, Taylor.
Emile Camet, 23 jours, rue Dublin, près Septième.
Mary Rita Maug, 11 mois, 44 rue Dauphine.
Bessie O. Crawford, 11 mois, 256 Calliope.
Simon L. Carter, 5 mois, 317 rue Sud Rampart.
Frank O. Kinag, 4 mois, coin des rues Toulouse et Marais.
Cora B. Balfour, 11 mois, 224 rue Colisée.
Joseph Bobel, 65 ans, 233 rue St Claude.
Mme Wilhelmina Schallehn, 40 ans, coin des rues Howard et Erato.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Félix Olaver à Guilio Gimbilati, un terrain borné par les rues Champs Elysées, Pelopidus, Marigny et Livingston; six terrains bornés par les rues Marigny, Mandeville, Livingston et Pelopidus, $550.

John O. Rencke à Mme Mary Redler, un terrain borné par les rues Colisée, Robert, Chestnut et Soniat, $750.

Mme Estella Hamlin à Mme Francis Wihelt, un terrain borné par les rues Foucher, Delachaise, St. David et St. Patrick, $375.

Peter Wegmann à Charles Franck, un terrain borné par les rues Annonciation, Pleasant, Toledano et Laurel, $1,500.

Mme B. Simpson à John S. Ramey, un terrain borné par les rues Carondelet, Thalie, St. Charles et Melpomène, $1,875.

Stephen McNamara à Patrick Power, trois terrains bornés par les rues Girod, Julie, Dryades et Remparts, $6450.

Mme R. C. Cammack à George Schroder et Cowrad Graft, un terrain borné par les rues Monroe, Léonidas, Cinquième et Plum, $1500.

Cour Civile de District.—L'État ex rel., Hermann Nengass contre le trésorier d'État pour $1,393—Writ de mandamus demandé.

J. M. Lafferranderie contre Mlle Catherine C. Foxwell, pour $590.

J. A. Boustein contre Théo. Brierre et Fils pour $1,000.

Edward F. Adams contre Kate V. Elliott, pour obtenir la séparation de corps et de biens.

La succession Marie Alice Niveau est ouverte.

John G. Grant contre E. G. Choynard pour $203. Demande de saisie.

Le même contre J. H. De Léon. Procès pour $111 25.

Richard J. Kairden contre Richard L. Robertson pour $20,000.

Cour criminelle.—Section B.—Julien Singleton, attaque, dix jours de prison.

Jos. Dallos, attaque à main armée, un an de pénitencier.

Pat. Feenan, larcin, vingt quatre heures de prison.

M. A. Wygaktor, mépris de l'autorité judiciaire, $10 d'amende. M. Wygaktor n'avait pas rempli son devoir comme membre du grand jury.

14 Juillet—1ère liste de souscription.—Nous publions, dans notre numéro de ce matin, une première liste de souscriptions pour la fête du 14 Juillet. Elle est belle, bien composée et eu égard au nombre de noms inscrits jusqu'ici, assez forte. Nous y remarquons beaucoup de noms américains. Cela promet.

C'est, du reste, de l'argent bien placé. Les frais payés, tout ce qui reste va aux pauvres et au service des ambulances de l'Hôpital de Charité. Nous serions fort aises de voir ce service, le plus populaire de tous, comme aussi le plus utile, en grande partie payé par l'entreprise de la Colonie française.

Un Louisianais nommé consul au Venezuela.—Nous apprenons que, sur la recommandation de MM. Eustis et Gibson et du représentant Wilkinson, M. Ch. DeBlanc vient d'être nommé par le Président Cleveland, consul à Puerto Cabello, Venezuela.

On ne pouvait mieux choisir. M. De Blanc est un homme instruit, versé dans la pratique de la loi, un linguiste. Il possède toutes les qualités voulues pour représenter les Etats-Unis dans un port de Venezuela; il parle français comme un Créole bien élevé et Espagnol comme un natif d'Espagne. Il est très honorablement connu parmi nous; il appartient à une de nos meilleures familles. Sa nomination sera accueillie avec la plus grande satisfaction, par ses nombreux amis et par notre monde commercial. Nous lui envoyons nos plus sincères félicitations.

La Poste.—Aujourd'hui, 4 juillet, étant un jour de fête légal, la poste fermera à la même heure que les dimanches.

Vol.—Hier matin, à 3 heures 15, un étranger, nommé C. H. Johnson, étant ivre, s'est laissé attirer dans une maison mal famée de la rue Dauphine, entre St. Louis et Conti, chez deux négresses, qui l'ont dépouillé d'une somme de $35. Plainte a été portée immédiatement, et les nommées Lucy Johnson et Mattie Springle ont été arrêtées. Cette dernière seulement ayant été reconnue par M. Johnson, elle a été placée sous caution de $500, tandis que sa compagne a été remise en liberté.

Overflow association.—Cette association s'est réunie pour s'enquérir des motifs qui ont empêché M. Dupré de présenter à la Chambre, le bill demandant à l'Etat une allocation permettant la construction d'écluses sur les canaux et l'organisation d'un système protecteur. M. Dupré a déclaré que craignant de ne point réussir à obtenir le vote du bill, l'allocation nécessaire, étant assez considérable, étant donné le mauvais état des finances de l'Etat, il avait préféré ne le point présenter.

Il a été présenté toutefois et référé au comité des affaires de la ville, sur le conseil des membres de l'association qui ont formellement annoncé que s'il n'était pas voté, il serait facile de prélever la somme nécessaire, soit $40,000 environ par la perception sur les propriétaires sujets à être importunés par les inondations, d'une taxe de 1¼, 1⅓ et même 1½ mill.

Hôpital de charité.—Il y a en ce moment en traitement, à l'Hôpital de charité 654 patients, soit un de plus qu'au 1er juin. Le rapport présenté par le secrétaire aux finances au dernier meeting accusait une balance au main de $1,957 90.

Tue.—M. Subert, qui tient une laiterie au coin des rues Dixième et Upperline, a trouvé hier matin dans son étable un nègre qui s'y était caché pendant la nuit et qui à sa vue a pris la fuite. Il lui a donné la chasse, mais le nègre craignant d'être arrêté a tiré sur M. Subert un coup de revolver qui lui a effleuré la hanche. M. Subert, craignant à son tour d'être tué par son agresseur, a répondu par plusieurs coups de revolver dont le dernier a atteint le fuyard. Celui-ci est mort quelques minutes plus tard. M. Subert a été arrêté.

Paragraphes.—Deux négresses, Catherine Gardner et Julia Robertson, se sont battues à un pique-nique dans la paroisse Jefferson et la première a blessé son adversaire de quatre coups de rasoir au bras gauche.

CONSEIL MUNICIPAL.

L'absence du Chef O'Conner—Vote de l'ordonnance relative au paiement du Département du Feu, de son allocation mensuelle du mois de mai.

Le Conseil s'assemble à 7 h. 30, sous la présidence du maire Shakspeare. Vingt-trois membres sont présents et le secrétaire donne lecture du message du maire, ainsi conçu :

Hôtel de Ville, le 3 juillet 1888.
Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Soumis aux membres du Conseil pour être pris en considération :

1. Le rapport du trésorier pour la semaine finissant le 30 juin 1888.
2. Communication du recorder de la 3me cour, relative à la nomination temporaire d'un sous-greffier.
3. Communication du secrétaire de contrôle soumettant la décision du dit bureau prise au cours du meeting tenu le 30 juin et relative à l'absence du chef O'Conner.
4. Pétition de citoyens du 11ème ward pour obtenir du Conseil qu'il ordonne aux locataires des quais de construire un quai allant de la rue Sixième à la rue Septième, cela conformément aux articles de la section 11 du contrat de location des quais.
5. Pétition de citoyens qui demandent la réparation des lampes électriques dans leur quartier.
6. Pétition de citoyens qui demandent que l'on passe l'ordonnance relative aux fourrières.
7. Communication du voyer relative à la construction du pont et de l'écluse à l'intersection du Chemin de Gentilly et du People's avenue. Il demande le vote de l'allocation nécessaire à leur achèvement.
8. Rapport du commissaire des travaux publics relativement aux travaux accomplis et aux nominations effectuées depuis le dernier rapport.
9. Rapport du commissaire de police et des édifices publics pour la semaine finissant le 2 juillet.
10. Pétition de Philippe Duignan qui demande le paiement de quatre jours et demi de travail accompli par lui dans les rues du 11me ward.
11. Communication du coroner relativement aux nombreux aliénés indigents envoyés au Louisiana Retreat pendant le mois de juin.
12. Pétition de John S. Walter, président de la Louisiana Sugar Refinery qui demande au Conseil de l'autoriser à prolonger son embranchement jusqu'à la rue Clay.
13. Rapport de l'avocat de la ville relativement à l'état des quais et des rives du fleuve, dans le 5me district.

Respectueusement,
Signé : Jos. A. Shakspear, Maire.

Lecture est donnée en plein de la communication du Board of Control relative à l'absence du chef O'Connor. M. Clark propose d'adopter le rapport. M. Hodgson s'y oppose et l'on décide de revenir sur ce sujet plus avant dans la soirée.

Lecture du rapport du comité de police et des édifices publics ainsi conçu :

Rapport du Comité de Police et des Edifices Publics :

Nlle-Orléans, 26 juin.

Au Maire et au Conseil.

Le Comité présente un rapport.

1. Favorable en ce qui concerne la section 6 de l'ordonnance No 751. C. S. relative aux wagons ou véhicules remisés dans les rues.
2. Défavorable en ce qui concerne les pétitions de plusieurs propriétaires d'étals qui protestent contre l'autorisation obtenue par les colporteurs de vendre leurs légumes sans licence.
3. Pas de décision relativement à la communication du voyer, qui est référée au comité No 2.
4. Favorable relativement aux chiens errants.
5. Favorable relativement à la pétition de Elder J. Gagland qui demande l'autorisation de démolir, pour la reconstruction, certain monument situé rue des Champs-Elysées.
6. Pas de décision relativement au rapport du commissaire de police et des édifices publics, qui est référé au comité No 7.
7. Favorable à la nomination, par le maire, de Lee. H. Donlon, homme de patrouille, comme officier sanitaire.

Respectueusement,
Geo. Stockton,
Président du Comité.

Le rapport du comité d'éclairage et d'incendie se termine par une demande au Conseil d'approuver le congé accordé au chef O'Connor par le Board of Control et de voter l'ordonnance relative au versement de l'allocation mensuelle du mois de mai à la Firemen's Charitable Association.

M. Hodgson propose d'adopter le rapport et la demande du comité.

Il demande ensuite que l'ordonnance relative au paiement de l'allocation du mois de mai soit réclamée au comité. Mais sa motion est rejetée comme n'étant pas faite en temps opportun.

Rapport favorable du comité d'organisation sur les nominations suivantes qui sont confirmées : W. B. Summerville, sous avocat de la ville; Fred Pollen, greffier de la Troisième Cour de Recorder.

Rapport du comité de police : L'homme de patrouille S. Chaix, négligence, suspendu; l'homme de patrouille J. Hurley, désertion, suspendu. Le rapport est approuvé et confirmé.

Pétition de Henry Surgis et autres qui demandent au Conseil d'informer la Carondelet Canal and Navigation Co. d'avoir à enlever certains embarras qui encombrent la voie publique au Fort Espagnol.

Pétitions des propriétaires de la rue de l'Esplanade, relative au pavage de cette rue avec le pavé Belge de Broad au terrain neutre et de celui-ci à Claiborne.

Pétition des habitants de la rue Soniat près Pritanée pour obtenir qu'une partie de terrain malsain situé dans ce voisinage soit desséchée.

Pétition de la Congrégation de la Ste-Croix, pour obtenir la réparation des trottoirs, ruisseaux, voies en bois de la rue Vallette de Peters à Dauphine.

Pétition de M Geo Honea pour obtenir la réparation des trottoirs dans les 13ème et 14ème wards.

Pétitions des citoyens qui habitent sur le chemin de Gentilly pour en obtenir la réparation.

De la Central Trade and Labor Assembly protestant contre la construction du chemin de fer de ceinture.

Des propriétaires du côté Est de la rue Broadway, entre les rues St-Charles et Lonisa relativement à la construction de trottoirs en briques.

Des habitants du 7ème district pour obtenir la construction d'un pont sur le canal de la rue Dixième.

Lecture des ordonnances relatives aux finances.

La première est celle relative au paiement de l'allocation mensuelle au département du feu. M. Hodgson demande l'adoption de l'ordonnance, parce que c'est le devoir du Conseil de la voter, le département du feu tout entier ne devant pas souffrir du malentendu qui existe entre le Chef et le Board of Control.

M. Britten s'oppose à l'adoption, disant que la question consiste à savoir si le chef O'Connor s'est absenté avec ou sans autorisation. Après une fort longue discussion, l'ordonnance est adoptée par un vote de 17 contre 10. Ont voté oui: Bowman, Delangé, Dunbar, Finlay, Haag, Hall, Hanneman, Hodgson, Hunter, Hymel, Keppler, Lambert, Landry, Lynd, Moulins, Prague, Stoulig. Non: Beck, Britten, Claiborne, Clark, Daniels, Haner, Lhote, Sellick, Woods, Stockton.

Adoption de plusieurs autres ordonnances relatives aux finances.

Adoption de l'ordonnance de M. Clark relative à l'obstruction des trottoirs.

Adoption de l'ordonnance du Comité de salubrité, amendant celle relative aux maladies contagieuses et ordonnant que les premiers symptômes de maladies suspects soient portés à la connaissance du bureau de santé.

Adoption d'une résolution du comité des rues et débarcadères ordonnant au contrôleur de demander des offres pour le curage du canal d'Orléans.

Adoption de l'ordonnance de M. Finley, autorisant la Weckerling Brewing Co. à établir ses chaudières.

Adoption de la motion de M. Hymel, en vertu de laquelle le voyer devra préparer les plans pour la réparation de la station de pompes de la compagnie du Pélican No 1.

Adoption de l'amendement de M. Delavigne à l'ordonnance qui défend de jeter du ballast dans le fleuve. Cet amendement consiste à porter de $10 à $25, au lieu de $100, l'amende dont sera passible tout délinquant auquel les recorders auront aussi le droit d'infliger de la prison. La police du port recevra l'ordre d'exercer une grande surveillance et de porter les accusations nécessaires.

L'ordonnance du comité de police défendant d'amener en ville les indigents, les aliénés et les cadavres est adoptée.

Adoption de l'ordonnance donnant à la police le pouvoir d'inspecter les marchés privés et de s'assurer que les licences n'ont été accordées qu'à ceux qui sont dans les limites prescrites par la loi.

Rejet de la motion ayant pour objet l'établissement d'une bouche à incendie en face de la station de pompes No 6.

Adoption d'une résolution du comité de finances en vertu de laquelle tous documents officiels devront être désormais signés par les chefs des divers bureaux et non par les secrétaires.

Adoption d'une ordonnance du comité d'organisation accordant à la prison de police deux gardiens de nuit et deux gardiens de jour.

Adoption de la communication par laquelle le comité d'éclairage informe les locataires des quais qu'ils sont en vertu de leur contrat, les débiteurs de la ville pour le montant de 233 lampes qui n'ont pas éclairé pendant le mois dernier.

Adoption de la résolution du comité des rues et débarcadères en vertu de laquelle M. L. Schwartz est autorisé à placer deux tuyaux souterrains allant de la rue Tchoupitoulas au fleuve.

Adoption de l'ordonnance de M. Clark dont l'objet est d'exiger de tout propriétaire de café-concert, avant de lui accorder sa licence, qu'il s'engage par écrit à se conformer aux ordonnances en existence et à celles qui pourront encore être votées.

Adoption de la motion de M. Borman, par laquelle la police devra porter des accusations contre les propriétaires de voitures dont les véhicules obstruent la voie publique.

Renvoi devant le comité de la pétition de M. Moses Schwartz pour obtenir l'autorisation d'établir une machine à vapeur rue des Magasins.

L'ordonnance de M. Hall, relative aux chiens, est adoptée avec les amendements du comité.

L'ordonnance relative à la création d'un bureau de taxes est adoptée.

Lecture d'ordonnances qui sont renvoyées aux divers comités. Le Conseil ajourne.

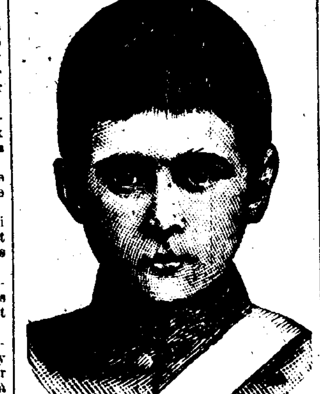

Le Prince-héritier Guillaume.

Le prince héritier d'Allemagne n'a qu'un peu plus de six ans. Il s'appelle Guillaume comme son père, le jeune empereur actuel, et est né le 6 mai 1882, à Potsdam.

Quand le vieil empereur Guillaume fer eut atteint son quatre-vingt-cinquième anniversaire, il se présenta devant le peuple, sur un des balcons du palais, tenant dans ses bras son arrière petit-fils, et ayant à ses côtés son fils, feu l'empereur Frédéric III, et son petit-fils Guillaume II qui vient de succéder à ce dernier. Et les Berlinois, au milieu de leurs applaudissements enthousiastes, s'écriaient : "Quatre générations de rois!"

Première liste de souscriptions
—FAITE PAR LE—
COMITÉ DES TRENTE.

Démocratie Française	$100 00	Rebat Bros	$ 20 00
Moore John T. Jr & Co	10 00	Whitney Nat. Bank	20 00
C. Kohn	10 00	E. A. Burke	10 00
Teutonia Ins Co	10 00	State Nat. Bank	20 00
A. Baldwin & Co.	10 00	M. Vonder-haars	10 00
Paul Fourchy	10 00	M. Scooler	10 00
Marx Bros	5 00	N. Land & Co	5 00
Stauffer Eshleman & Co	10 00	A. Lehman & Co	5 00
John T. Hardie	5 00	P. Depietro gérant du Consul	[illegible]
A. Lutra (La. Nat. Bank)	20 00	Ld de France	25 00
A. D.	10 00	Southern Brewing Co	100 00
L. P. DeBautte & Co	10 00	Southern Ins Co	10 00
Levy Bros	5 00	S. Hernsheim Bros & Co	10 00
Germania Nat. Bank	15 00	J. P. Richardson	5 00
J. Anguade	5 00	David Jackson	5 00
F. H. & Co	5 00	L. Godchaux	10 00
J. & M. Schwabacher	10 00	E. Marquere & Co	10 00
	10 00	Jos Tedger	10 00
A. J. Forstall	10 00	A. M. & J. Solari	10 00
Louis Bush	5 00	Gumbel Bros & Mayer	5 00
E. Lossard	5 00	Vigé Bros	2 00
Times saloon	5 00	T. J. Semmes	5 00
Jos Legendre	2 00	L. Newman Sr	5 00
Facende & Seixas	5 00	John Roth	5 00
Henry Bier	10 00	Vve J. Schweitzer	5 00
J. B. Lévert	5 00	Paul J. Sattezin	5 00
Mme G. Raps	5 00	C. Pidt & Ziegler	20 00
Smith Bros & Co	10 00	J. Stinc & Co	10 00
A. B. Griswold & Co	5 00	A. Koenig & Son	5 00
A. Schwartz & Son	5 00	Cash	2 50
C. & Wolfson	2 50	W. F. Chvenne	5 00
A. Keen	5 00	Dunn	2 50
C. J. Rau	2 50	E. Riedon	2 50
V. & A. Mayer & Co	5 00	Jewel	5 00
	5 00	Cash	5 00
N. Kuntz & Son	5 00	H. Bonz no.	5 00
B. E. Castendyk	5 00	L. A. Chapotel	2 50
Cash	5 00	La State Lottery	50 00
La Brewing Co	100 00	A. B. Vavon T. D.	10 00
E. F. Fenne	5 00		

Total $894

Italie.

Les élections communales qui ont eu lieu à Rome, sont—dit le *Temps*—un succès pour les libéraux; ils tiennent désormais une place prépondérante dans la municipalité de la capitale, où longtemps une majorité cléricale a dominé d'abord, et plus tard contrebalancé leur influence. Le scrutin se faisait sous l'impression de la récente révocation du syndic de Rome, le prince Torlonia, motivée par l'envoi, en forme officielle, d'une adresse au Vatican à l'occasion du jubilé pontifical. L'issue des élections impliquait, pour le ministère, la sanction ou le blâme de cette mesure. De là l'intérêt de ce scrutin, où le nombre des votants a, de beaucoup, dépassé ce qu'il est à l'ordinaire. M. Crispi a lieu d'être satisfait, car l'enthousiasme populaire a rejailli sur lui et lui a valu une ovation publique.

Le *Moniteur de Rome* apprécie en ces termes les résultats du scrutin du 17 juin :

La coalition de toutes les nuances du parti anticatholique a remporté hier, aux élections administratives de Rome, un triomphe d'autant plus discutable qu'il est plus extraordinaire. L'*Unione Romana* a maintenu ses chiffres et conservé ses électeurs, mais, cette fois, contrairement à toutes les traditions, le gouvernement et les comités radicolibéraux ont imposé une discipline de fer et enrégimenté libéraux, radicaux, monarchistes, républicains, socialistes, romains, étrangers, pour infliger une défaite aux catholiques. De là la victoire inattendue de nos adversaires.

C'est un vote politique.
C'est un vote imposé.

Numériquement, les adversaires ont gagné la bataille.

Moralement, le scandale de la coalition n'a rien qui doive faire chanter victoire.

Le même journal s'exprime ainsi au sujet des manifestations anti-pontificales à Rome :

Dès que le résultat du scrutin a été connu, une bande de manifestants s'est formée parcourant les rues de Rome en hurlant : "A bas l'Unione Romana ! A bas le Vatican ! A bas les prêtres !" Après une courte halte sur la place du Capitole, la bande s'est rendue à Via Gregoriana chez M. Crispi.

En quittant la Via Gregoriana, la bande s'est dirigée à Campo del Fiori et un orateur a exprimé l'espoir d'y voir bientôt s'élever le monument à Giordano Bruno. Inutile de dire que ce discours était agrémenté des allusions et des attaques les plus outrageantes à l'adresse du Pape et des cléricaux. Tout à coup un cri se fait entendre : Au Vatican ! Et la bande se met en marche pour aller "manifester" sur la place de Saint-Pierre. Mais, arrivée près du Palais de la Chancellerie, elle a rencontré un bataillon de la troupe qui lui a fermé le passage. Comme il était près d'une heure du matin, la bande s'est dispersée, non sans avoir proféré les cris les plus injurieux contre le Souverain-Pontife et les cléricaux.

L'*Italie* donne la nouvelle suivante :

S. M. le roi a félicité, à Moncalieri, la princesse Letizia et la princesse Clotilde du prochain mariage de la princesse Letizia avec le duc d'Aoste.

Le roi d'Italie est arrivé, le 17 juin, de Monza, à Turin, et il s'est rendu au château de Moncalieri, où l'attendaient la princesse Clotilde, sa fille la princesse Lætitia et le duc d'Aoste. Dans la soirée, le roi a quitté Turin, se rendant à Rome.

Conformément à la promesse formulée à l'une des dernières séances de la Chambre, lors de la discussion de la motion de M. Nicotera sur la défense des côtes, le ministre de la guerre a nommé une commission chargée d'étudier, sans retard, la question de défense des grandes villes maritimes ouvertes. Cette commission est composée de cinq membres, sous la présidence du lieutenant général Cosenza, chef de l'état-major général de l'armée italienne.

Le chroniqueur religieux de l'*Italie* assure que le Pape, quoiqu'il soit affligé du vote du Code pénal par la Chambre italienne, a déclaré à son entourage qu'il ne quittera jamais Rome ni pour ce motif ni pour un autre.

Il aurait, néanmoins, ajouté que si l'état actuel des choses ne changeait pas, le futur conclave se tiendrait à l'étranger.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 3 juillet—Le trois pour cent est coté à 83 francs 10 centimes.

M. Rouvier.

Paris, 2 juillet—M. Rouvier, en prenant son siège de président du comité du budget de la Chambre des Députés, a déclaré aujourd'hui que le dit comité n'avait aucun caractère politique. Son seul but était d'arriver à une diminution des dépenses du gouvernement. Il a ajouté qu'il espérait que les travaux du comité seraient terminés à temps pour que l'on puisse adopter le budget à la fin de l'année.

Vote de confiance en faveur du gouvernement.

Paris, 3 juillet—Aujourd'hui, la Chambre des Députés a discuté une interpellation de M. Florin, relative à la mesure prise par M. Ferroullat, ministre de la Justice, en révoquant un procureur de la République qui, à Carcassonne, avait maintenu la peine d'emprisonnement dont avait été frappé le maire de cette ville, convaincu de manœuvres frauduleuses pendant une élection. M. Floquet, premier ministre, a expliqué que le maire était très malade, au moment de l'élection, et ne pouvait pas, par conséquent, être coupable du délit qu'on lui imputait. Le substitut avait commis un acte de coupable indiscrétion. Le cabinet a soutenu la conduite du ministre de la justice.

La Chambre, à une majorité de 326 contre 172, déclare sa confiance dans le gouvernement.

Incendie d'un théâtre à Bordeaux.

Paris, 3 juillet—Le théâtre des Bouffes de Bordeaux a été détruit par un incendie. C'est une perte d'un million de francs. Personne n'a péri ni n'a été blessé.

Le Prince Henri de Prusse.

Berlin, 3 juillet—Le prince Henri, frère de l'empereur, a été nommé commandant en chef de la marine. L'amiral Monteal qui commandait le cuirassé "Grosser Kurfurst," sera probablement nommé chef du département naval.

La visite prochaine de l'empereur Guillaume à Cronstadt.

Berlin, 3 juillet—Des ordres ont été reçus à Kiel d'avoir plusieurs navires de guerre prêts à escorter l'empereur Guillaume à Cronstadt vers le 15 du mois.

Les médecins de feu l'empereur Frédéric.

Berlin, 3 juillet—Le rapport des médecins sur la maladie de feu l'empereur Frédéric sera publié vendredi. Il est très long et deux des médecins refusent de le signer.

Entente entre la Russie et la Prusse. Guillaume propose le désarmement.

Berlin, 3 juillet.—On pense qu'une entente définitive a eu lieu entre la Russie et la Prusse. L'empereur proposera que les puissances européennes réduisent leurs armements.

Voyage de Guillaume à St-Pétersbourg.

St-Pétersbourg, 3 juillet—L'empereur Guillaume arrivera à St-Pétersbourg le 3 août, jour de la fête de la czarine.

Londres, 3 juillet—Les gouvernements français et anglais ont fait une convention suivant laquelle, à partir du 1er juillet 1889, les cables sous-marins entre la France et l'Angleterre recevront 20 censimes pour chaque mot. Un cable direct sera établi entre le Havre et Liverpool et fonctionnera dans ces conditions.

Le successeur de M. Putkamer.

Berlin, 3 juillet—M. Herfurth, sous-secrétaire d'Etat, succèdera à M. Putkamer, comme ministre de l'intérieur de la Prusse.

Evêques américains à Londres.

Londres, 2 juillet.—Les évêques américains actuellement à Londres ont assisté aujourd'hui à un service spécial à l'Abbaye de Westminster.

Le czar.

St-Pétersbourg, 3 juillet—Le czar, accompagné par sa famille, est parti de St-Pétersbourg, pour faire une promenade en yacht dans la baie de Finlande.

Le général Waldersee visite la ville.

Le gouvernement bulgare.

Sofia, 3 juillet—Le gouvernement bulgare a acheté le chemin de fer Varna-Rustchuk.

Le Vatican et les récentes élections.

Rome, 3 juillet—Les succès des libéraux aux élections municipales à Cally a jeté l'alarme au Vatican.

Le Pape, qui est opposé à l'intervention du clergé, conseillera à celui-ci de s'abstenir de participer à l'avenir aux élections.

Chemin de fer stratégique.

St-Pétersbourg, 3 juillet—Un chemin de fer stratégique important reliant un grand nombre de dépôts d'artillerie et de cavalerie, sera construit immédiatement dans le Sud-ouest au coût de 13,000,000 de roubles.

Demande de séparation de corps du Roi Milan.

Belgrade, 3 juillet—Le roi Milan a fait au Synode de l'Eglise une demande de séparation judiciaire d'avec sa femme Nathalie, pour cause d'une insurmontable aversion. Le général Protic est allé à Wiesbaden pour y prendre le jeune prince de la couronne et le ramener en Servie. L'enfant a 12 ans; il est à Wiesbaden avec sa mère.

Tempête sur la Mersey.

Liverpool, 3 juillet—Une tempête a sévi sur la rivière de la Mersey. Une brigantine a sombré. On craint que tous ceux qui étaient à bord ne soient perdus.

Londres, 3 juillet—L'Assyria, navire de la ligne de vapeurs Anchor, capt. Spottal, parti de St. John, New Brunswick, le 19 juin, est arrivé à Cardiff, le 30 juin.

Nouvelles de Cuba—Levée de l'état de siège.

Havane, 3 juillet.—L'état de siège qui avait été proclamé, il y a quelque temps, ayant atteint le but poursuivi—la suppression du brigandage—il vient d'être suspendu. On a à sa place, promulgué une loi spéciale qui assure la répression du brigandage.

Un télégramme de Baracoa annonce qu'hier, à 4 heures du matin, on a éprouvé une secousse de tremblement de terre dans le voisinage. Il y a eu des dégâts considérables. Personne n'a péri.

Aujourd'hui, on a pendu deux meurtriers à Matanzas.

WASHINGTON.

CONGRES.

Chambre.

Washington, D. C., 3 juillet—Sur motion de M. Mills, du Texas, il a été ordonné que, quand la Chambre s'ajournera, ce serait pour se réunir jeudi prochain. Il a été aussi convenu que l'on ne s'occuperait pas, jeudi, du bill du tarif.

La Chambre se constitue en comité général, M. Springer au fauteuil, pour discuter ce bill.

Le Président Cleveland.

Washington, D. C., 3 juillet—Le Président partira d'ici ce soir à 8 heures pour Baltimore, afin d'assister au Sangerfest allemand. Il sera accompagné par Mmes Cleveland, Folsom, le Rev. T. W. Cleveland et le col. Lamont.

Lowey, Delaware, 3 juillet—Le steamer des Etats-Unis, *Swatara*, ayant à bord le général Sheridan, est arrivé au brise-lames au large de la Delaware à 10 heures du matin. Le bulletin fourni à la Presse Associée était satisfaisant.

Bons offert et acceptés.

Washington, 3 juillet—Il a été accepté aujourd'hui $440,000 en lots comme suit : Le pour cent, coupons $6,500 à 127 5/8. $25,000 à 127 1/2. Quatre pour cens enregistrés, $10,000 à 12; $54,000 à 128, $50,000 à 121 3/4. $20,000 à 127 3/8. Les anciens intérêts du 4 1/2 pour cent enregistrés, $100 à 107 1/2. $275,000 à 107 5/8.

La guerre dans le quartier chinois à San Francisco.

San Francisco, 3 juillet—Il n'y aura pas de séance de la Bourse jusqu'à jeudi.

Chicago, 3 juillet—Une dépêche de San Francisco dit : que la guerre vient d'éclater de nouveau dans "Chinatown," entre deux puissantes factions. Un vieux et opulent prêteur sur gages Ah Sing, appartenant à la société See Yup, a acheté récemment une jolie fille à Hong Kong et l'a expédiée à San Francisco comme sa fille. Il fallait faire plus d'un serment scabreux pour faire sortir la jeune fille de la douane, attendu qu'elle n'a que 14 ans et est évidemment une métis. Plusieurs membres de la société Yap Sin Sur bande de voleurs et de parjures, jurèrent pour le prêteur sur gages et ce dernier put prendre possession de la jeune fille et la conduire dans le quartier chinois. Un rival aussi opulent et chef de la société Bo Sin Sieu, résolut de s'emparer de la jeune fille et de l'enlever.

Dans la nuit de dimanche, accompagné de quatre coupe-jarrets, il fit irruption chez le prêteur sur gages, et enleva le fil, après avoir frappé violemment à la tête le pauvre prêteur. Ce dernier, étourdi par les coups, resta longtemps sans connaissance.

Une heure après, revenu à lui, il fit appel à ses camarades de la société Yap Sin Sur, et promit une récompense de plusieurs centaines de dollars à ceux qui lui ramènerait la jeune fille. La guerre s'engagea contre ceux qui avaient commis la séquestration.

Pendant 48 heures, il y eut des escarmouches; une demi douzaine d'hommes furent blessés par des coups de hachette. On a envoyé immédiatement la police à Chinatown, pour réprimer l'ardeur belliqueuse entre les belligérants.

Le général Sheridan sur les bords de la mer.

Delaware Breakwater, 3 juillet—Le steamer des Etats-Unis Swatara, ayant le général Sheridan à bord, est arrivé aux brise-lames, vers 11 heures, ce matin.

Terrible Ouragan.

Chicago, 3 juillet—Une dépêche de St-Paul, Minnesota, dit : il paraît que l'orage qui a passé par notre voisinage, dimanche dernier, était puissamment chargé d'électricité.

Il a fait des dégâts considérables dans le Nord et l'Ouest. Nombre de maisons ont été frappées et détruites. On compte au moins une demi-douzaine de personnes qui ont été tuées, surtout dans les prairies où l'ouragan a fait rage.

Un ingénieur des mines Américain engagé en Perse.

Pittsburg, 3 juillet—Ch. A. Ashburn, attaché au service géologique des Etats-Unis, et stationné dans notre ville, a reçu du Shah de Perse l'offre de prendre charge du corps des ingénieurs, que l'on organise maintenant dans ce pays.

Jusqu'ici on n'extrait des mines de Perse que des turquoises. Le Shah espère découvrir des dépôts de charbon, de fer, de pétrole et peut-être aussi des métaux précieux. M. Ashburn n'a pas encore accepté.

Le 4 juillet à Chicago.

Chicago, 3 juillet—Demain étant un jour de fête nationale, trois de nos journaux du soir paraîtront sans bulletin.

La situation à Pittsburg.

Pittsburg, 3 juillet—La situation n'a pas changé à Pittsburg. On n'a pas obtenu d'autres signatures de la population amalgamée et il n'y a pas apparence que les choses avancent beaucoup pour le moment.

Suisse.

On écrit, de Genève, 14 juin, au *Temps* du 20 :

Depuis quelques temps, les touristes sont revenus nombreux aux sites classiques de Murren et de la Wengernalp, le Giessbach et la Handeck ont retrouvé leurs admirateurs, et la question des chemins de fer n'a pas tardé à revenir sur le tapis, du moins pour la principale des lignes projetées, celle du Brünig. L'établissement de cette ligne ne se fit pas sans difficultés. On avait surtout à combattre la vive opposition qui se manifestait à son égard dans les contrées de l'Unterwald qu'elle devait traverser. Les paysans, les aubergistes et les voituriers criaient que la nouvelle voie de communication leur enlèverait leur clientèle et menaçaient de lui réserver le même sort que les bateliers du Weser firent subir, au siècle dernier, au bateau à vapeur timidement lancé sur leur fleuve par votre compatriote, le malheureux Denis Papin.

La ténacité des autorités bernoises finit pourtant par triompher de tous ces obstacles. La ligne du Brünig fut décrétée et l'entreprise confiée à la compagnie du Jura-Berne, qui l'exécuta en fort peu de temps. Il y a trois semaines que le premier train d'essai a pu être lancé de Brienz à Alpnach et c'est hier qu'a eu lieu la fête d'inauguration, favorisée par un temps radieux et un ciel sans nuages. Le gouvernement de la Confédération y était représenté par MM. Schenk et Reucher, conseillers fédéraux. Les Chambres, qui siègent en ce moment, y avaient délégué leurs présidents, et les autorités des cantons de Berne et d'Unterwalden assistaient au grand complet à la cérémonie. Mardi sur déjà les invités recevaient à Interlaken un accueil enthousiaste. Mercredi matin, de bonne heure, un bateau pavoisé les mena à Brienz, où le train officiel les attendait. A Meyringen, halte pour prendre une excellente collation que servaient de belles jeunes filles portant ce gracieux costume bernois que l'on voit avec regrets disparaître peu à peu des vallées. Puis le train se mit à gravir en longs zigzags le col du Brünig et arriva à deux heures de l'après-midi à Sarnen, chef lieu du canton d'Obwalden, où un grand banquet réunit tous les invités. La journée s'est terminée par une course en bateau à Lucerne, d'où l'on a regagné Berne par train spécial.

Le 18 juin, ont commencé, à Bâle, devant les assises fédérales, les débats du procès intenté à MM. Schill, auteur d'un pamphlet contre l'Allemagne, Müller, de Grindelwald, imprimeur, ayant distribué cet ouvrage, et Festersen, de Stadersleben (Prusse), libraire, l'ayant vendu.

Après l'interrogatoire des prévenus et l'audition des quatorze témoins, M. Zutt, procureur fédéral, a prononcé le réquisitoire et demandé aux jurés de déclarer les accusés coupables, et les défenseurs ont prononcé leurs plaidoiries.

Le jury après une heure de discussion, a rapporté un verdict déclarant Schill coupable comme auteur du pamphlet et demandant l'acquittement de Festersen, libraire, et de Müller, imprimeur, ayant vendu l'ouvrage incriminé.

L'Eau de la source de la pension Gonthier, à Covington, Lne.—M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. Gonthier, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon, (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive;
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornegie Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prît de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass. "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit : "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une douzaine de personnes à fait usage de la Salsepareille d'Ayer, la guérit. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer la

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. [illegible] six flacons, $5.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1888.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

Le vrai dans l'art et la littérature.

Pour les hommes :

Ulloa, Aubry, O'Reilly : leur rôle dans l'histoire de la Louisiane; état social et politique du pays à leur époque.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
Alfred Mercier,
P. O. Box 3246.

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 116 rue du Canal. Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommier en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont réellement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.

F. GAUPP.
169 .... Rue Conti 169
9 juin—Dim

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une belle résidence,

Rue St-Joseph, entre St-Charles et Camp, (la rue derrière étant la rue Julia).

Mme E. W. Davidson vs. William Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,097—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Joseph, St Charles, Julia et Camp, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue St-Joseph sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente pieds trois pouces et deux lignes, et désigné comme lot No 5 (cinq) sur un plan dressé par Thomas Petinga e, voyer, daté le 21 mars 1845.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 juin—13 19 26 juil 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. P. Poupart vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 24,138—En vertu d'un ordre de vente daté du 29 juin 1888, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un lot de comptes ouverts d'après une liste enregistrée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

30 juin—juil 6 11

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 2 Lim. Ex.	7:55 am	No 4 Fast Mail	7:00 am
No 6 Coast	9:05 am	No 6 Coast	3:40 pm
No 1 Fast Mail	7:20 pm	No 2 Lim. Ex.	2:20 pm
No 7 Sund. Exc.	9:25 pm	No 8 Sund. Exc.	7:20 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen.	11:00 pm	No 2 Passen.	9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim.	8:20 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex.	5:30 pm
Sunday Ex.	8:45 pm	Sunday Ex.	7:20 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 Ex.	6:20 pm	No 51 Ex.	8:20 am
No 54 R. R. Local	10:00 am	No 53 R. R. Local	4:00 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	9:30 am	No 2 Limited	5:00 pm
No 5 Fast line	6:30 am	No 6 Fast line	9:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1	9:00 am	No. 2	8:00 pm
No. 3	6:25 pm	No. 4	8:00 am
No. 5	10:00 am	No. 6	3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM. MORGAN LINE.

No 19 Califor.	4:00 pm	No 20 Califor.	10:45 am
No 17 Local	7:45 am	No 18 Local	7:30 pm

NEW ORLEANS AND GULF ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m. 4:00 p.m. 4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache 6:30 a.m. 5:00 p m
Dimanches seulement—10:10 a.m. 8:10 pm	Shell Beach 9:30 am. Dimanches seulement—6:00 am., 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.

Arrivée	7:25 pm	Départ	7:30 am
		Le mercredi	7:30 am

Tous les jours excepté le dimanche et le mercredi
Arrivée ...... 8:30 am | Départ ...... 4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 4 JUILLET 1888

Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 p m
Point Helm—MABEL COMEAUX, à 12 m
Ouachita River—H HANNA BLANKS, à 5 p m
Washington—WARREN, à 5 p m
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 p m
Quarantine Station—NEPTUNE, à 11 a m

JEUDI, 5 JUILLET 1888.

Bayou Goula—DANUBE, à 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m
Port Eads—GRACE PITT, à 9 a m

U. S. SIGNAL OFFICE.

3 juillet 1888 { 7 A. M. Temps local. 8 A. M. Temps méridien.

Hauteur des Eaux.

Augusta	...	Nashville, Tenn	9.4
Cairo, Ill	27.5	Nlle Orléans	10.4
Cincinnati, O.	7.7	Omaha, Neb	8.8
Davenport, Ia.	9.2	Pittsburg, Pa.	5.8
Keokuk, Iowa	9.1	Shreveport, La.	8.6
La Crosse, Wis.	9.4	St Louis, Mo	26.3
Leavenworth, K	...	St-Paul, Minn.	7.7
Louisville, Ky.	4.7	Vicksburg	20.2
Memphis, Tenn	21.6	Yankton	...

Fleuve et rivières.

Memphis, 3 juillet—Le fleuve a baissé de 2 pouces. Temps clair et chaud. Départ: Buckeye State Cincinnati à 5 p m.

St Louis, 3 juillet—Le fleuve a baissé 7 pieds 26 pieds 2 pouces à l'étiage. Temps très chaud, thermomètre 95 à 3 p m. Départs, New South pour Paducah; City of Monroe pour Natchez.

Cairo, 3 juillet—Le fleuve a 27 pieds 5 pouces et monte. Temps clair et chaud. Départ, John Gilbert pour St Louis à 4 p m.

Pittsburg, 3 juillet—La rivière baisse. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 3 juillet—La rivière a 7 pieds 11 pouces et monte. Temps chaud et clair.

Wheeling, 3 juillet—La rivière a 5 pieds 4 pouces et baisse.

Les Passes.

Port Eads, 3 juillet, 6 p m.—Vent du sud-est. Arrivés à 9:30 a m. steamship El Paso, capitaine Quick, de New York; steamship anglais Federation, Pinkham, de Londres via Swansea; steamship anglais Jamaican, capitaine Coward, de Liverpool via les Barbades, Colon, etc.

Marchés.

Paris, 3 juillet—Les rentes 3 pour cent 83 fr. 10 centimes.

Liverpool, 3 juillet. Coton demande modérée et sans changements. Ventes 8,000 balles, y compris 1000 pour la spéculation et l'exportation, et 4000 balles coton américain.

New York, 3 juillet—Coton stable. Upland 10 5/16. Orleans 10 7/16. Ventes 162 balles. Futurs stables à la clôture. Livraisons en juillet 10.28, août 10.34, septembre 9.92, octobre 9.61, novembre 9.55, décembre 9.55, janvier 9.61, février 9.70, mars 9.78, avril 9.86, mai 9.94.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 3 JUILLET 1888.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship El Monte, Hawthorne, New York.
Steamship New Orleans, Halsey, New York.
Steamship Hutchinson, Baker, Key West via Punta Gorda, Fla.
Steamship S. Pizzati, De Luca, Truxillo sur lest.
Goelette (ang.) Royalist, Michaels, Belize, via Utilla.

ARRIVÉS.

Steamship El Paso, Quick, New York.
Steamship (ang.) Federation, Pinkham, Brême, via Londres et Swansea.
Steamship (ang.) Bernard Hall, Alexander, Liverpool, via Savanilla, Carthagène et Colon, précédemment rapporté à la Quarantaine.

BATEAUX A VAPEUR.

Alice Leblanc, Blanchard, Alexander Rice Mill.
Whisper, Ancoin, Thibodeaux.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.
H Hanna, Blanks, Holmes, Monroe.
Alvin, Keene, Bas du fleuve.

EXPORTATIONS.

KEY WEST VIA PUNTA GORDA—par steamship Hutchinson—20 colis divers.
BELIZE, UTILLA—par goëlette Royalist—38 colis divers 50,000 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

BREME—par steamship Federation—1500 barils ciment 2 caisses fer à ordre—4 caisses articles en caoutchouc. Aug Koenig & Son—1 caisse livres, Kruttschnitt—1 colis mdises C H Adams—...Londres—198 sacs mdises S. L. A. Anchor Line—20 barriques bière en bouteilles G C Crawford—100 caisses genièvre 2 quart barriques genièvre 2 octaves genièvre Paul Gelpi & Bro—2 caisses mdises Southern Pacific Co—6 colis mdises Finlay & B—2 caisses épiceries 751 caisses savon 76 colis mdises 67 sacs mdises 15 caisses quinine 125 barriques bière en bouteilles 12,780 barriques ciment à ordre....De Swansea—2186 boîtes ferblanc St. Louis Stamping Co—225 boîtes ferblanc Bridge Beach Mfg Co—630 boîtes ferblanc Stauffer E & Co—2565 boîtes ferblanc 60 lingots ferblanc 2 caisses mdises à ordre.

RUATAN—par steamship E B Ward Jr—8523 régimes figues bananes 10,800 bananes 3900 cocos 3200 ananas 18 barils mangues 37 barils limons S Oteri.

Arrivages de produits.

ALEXANDER RICE MILL—par steamer Alice Leblanc—212 sacs riz brut 127 sacs graine coton et fret assorti.

THIBODEAUX—par steamer Whisper—60 sacs riz brut et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—20 boucts sucre 64 sacs graine coton et fret assorti.

MONROE—par steamer H Hanna Blanks—28 balles coton 45 sacs graine coton 200 barils sucre et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—40 barils sucre 121 barils riz et fret assorti.

Par les chemins de fer.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—67 boucts tabac et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—Fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—21 wagons farine graine coton 2 wagons gousses graine coton et fret assorti.
N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—57 balles coton et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—5 balles coton 2 barils mélasse 15 sacs riz brut 100 barils via 3690 sacs sucre et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Knickerbocker, Kemble	parti 30 juin
Steamship El Dorado, Byrne	parti 30 juin
Barque H. L. Routh, Kirby	partie 26 juin
Steamship Morgan City, Percy	parti 4 juillet

LIVERPOOL.

Steamship Statesman, Edgar	parti 12 mai
Steamship Jamaican, Coward	parti 26 mai
Steamship Floridian, Winder	parti 17 juin
Steamship Discoverer, Hughes	parti 16 juin
Steamship Carribean, Daniels	parti 23 juin

LONDRES.

Steamship Ocean King, Johnson	parti 26 juin

ANVERS.

Steamship Marseille, Mollière	parti 11 juin

BORDEAUX.

Steamship Marseille, Mollière	parti 16 juin

HAMBOURG.

Navire Stephan, Marsenick	parti 20 avril

PALERME.

Steamship Starlight, Hindle	parti 11 juin

CADIX.

Barque San Michell, Ambrosano	partie 1er mai

HAVANE.

Barque Teresa Figueras	partie 16 juin

RIO DE JANEIRO.

Navire Therese, Chisholm	parti 8 juin
Steamship Tyco Brahe, Gregory	en char. 1 juil

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Ancrage
Arnesse	....	Alger
Alava	Liverpool	1er dist. 27
Citatonia	Gênes	rue Go
Clinton	....	Alger
Costa Rican	Liverpool	1er dist. 20
City of Lincoln	Brême et Hambourg	rue 2e
El Monte	New York	Alger
E B Ward, Jr	Truxillo	1er dist. 15
Hutchinson	Havane	Alger
Merchant	Liverpool	Pte Tier
New York	New York	Alger
New Orleans	New York	2e dist. 8
Professor	Liverpool	Southport
S Pizzati	Truxillo	1er dist. 14
Whitney	Vera Cruz	Alger
Yucatan	Hambourg	1er dist. 21

NAVIRES.

City of Montreal	Lisbonne	1er dist. 32

BARQUES.

Victor	Tampico	St Bernard

GOELETTES.

Cellula	Ruatan	1er dist. 15
H Raddig	....	Southport
R B Locke	....	2e dist. 17
Revalist	....	1er dist. 15

Ayant acheté les machines, les marques, LA CLIENTÈLE, ETC., DE L'ANCIENNE ET CÉLÈBRE

FABRIQUE DE TABAC A FUMER, A CHIQUER ET A PRISER DE DELPIT,

JE SAISIS L'OCCASION POUR ANNONCER QUE JE CONTINUERAI LES AFFAIRES A L'ANCIEN EMPLACEMENT, RUE ST LOUIS, 13 ET 15, ET SOLLICITE LA CONTINUATION DU PATRONAGE LIBÉRAL DONT LA FABRIQUE A ÉTÉ HONORÉE PENDANT TANT D'ANNÉES.

M. EDWARD B. PEYRONNIN RESTERA A LA TÊTE DU DÉPARTEMENT DE FABRICATION, CE QUI DONNERA AU PUBLIC L'ASSURANCE QUE LES CÉLÈBRES VIEILLES MARQUES DE TABAC A PRISER ET DE TABAC EN GÉNÉRAL SERONT MAINTENUES A LEUR HAUTEUR PRIMITIVE.

LE BUREAU PRINCIPAL ET LES SALLES DE VENTE SERONT A MON MAGASIN,

Au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas.

TRÈS RESPECTUEUSEMENT,
W. R. IRBY.

23 juin—1 mois

Crescent Insurance Company,

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 184—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1850.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN .... Président
J. H. OGLESBY .... Vice Président
CHAS. E. RICE .... Secrétaire

Directeurs :

Joseph Bowling,	Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell,	J. H. Oglesby,
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
J. J. Reiss,	Charles H. Dolsen,
Lucien Dubry,	S. C. Conlon,
R. F. W. Bachman,	Charles Newman
Joseph Kohn,	M. Gillis,
James T. Rodd,	Chas. A. Rice

D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10 juil 87—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juillet 1888.

Liste de publication.

Ardisson Honoré	Juca Bernard
Barbezat Jean Elisa	Knaebel Gustave
Benraz Benoit	Labiste Jean Pascal
Berne François	Laliberté Jean
Bloch Aron	Lagus Jean Marie
Boulenave Paul	Lamazza Pierre
Braquet Marianne	Lanlœuf
Brun Jean	Lemeunier Séverin Léonard
Capdevielle Dalvigne Dominique	Mailles Joseph succession de
Charmes François	Miller Max F
Chaudet les époux	Montillot Pierre Laurent
Chauvalon Fernand	Noël Oscar Bérnuin
Cetne Eugène	Poupole Henri
Durasse Marie	Quesnel Victor
Duflard Léon Bernard	Quesnel Victor Henri
Durand Simon	Rebour
Etienne Prosper	Rosset
Fragent Claude	Royère
Gaillard Ferdinand	Sayn Paul Jules
Garnier Jeanne	Saux Jean et son fils
Georges Charles	Ziegler Joseph
Jardillier	Zitano Marie
Pavet Gerbard, a	

LETTRES.

Trépier Philippe	Delbrück Georges
Cavalier Mme Fanny	Zete Eugène

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à connettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle Orléans à les faire certifier, préalablement par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er juillet 1888.

Le Consul.
PAUL DEJARDIN.

CHARTE
—DE LA—
Foreign Credit and Exchange Co.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.
État de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

QU'IL soit su que ce VINGT-SIXIÈME (26me) jour du mois de JUIN de l'année mil huit cent quatre-vingt-huit et la cent douzième de l'indépendance des Etats-Unis.

Pardevant moi JAMES SIMON notaire dûment commissionné, assermenté et qualifié, en la paroisse d'Orléans et en la présence des témoins ci après nommés et avant signé, ont comparu personnellement les différentes personnes dont les noms apparaissent à cet acte, lesquelles personnes ont déclaré que, se conformant aux dispositions des lois de l'Etat de la Louisiane, elles ont formé une corporation en vertu des stipulations et des règlements qui suivent :

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation est la "FOREIGN CREDIT AND EXCHANGE COMPANY." Elle aura le privilège de succession, en vertu de son titre d'incorporation pendant une durée de vingt-neuf années à partir de cette date, à moins qu'elle ne soit dissoute avant par un vote des deux tiers de ses membres à une assemblée spéciale convoquée après avis de trente jours d'avis dans un journal publié en la ville de la Nouvelle-Orléans, et un avis spécial écrit à l'adresse de chacun des actionnaires. Son principal domicile est établi en la ville de la Nouvelle-Orléans, mais elle aura le droit d'établir un additionnel en la ville de Mexico.

ARTICLE II.

L'objet et les fins de cette corporation sont déclarés être l'encouragement des travaux publics et particuliers et le concours au développement et l'avancement des franchises, concessions, bénéfices ou privilèges qui possèdent dans la République du Mexique des individus ou des corporations relevant des Etats Unis d'Amérique. Pour l'accomplissement de ses fins cette corporation sera revêtue du pouvoir d'acheter et d'acquérir toute la propriété nécessaire foncière et personnelle, de vendre, de concéder ou d'acheter du gouvernement mexicain ou ses représentants toutes les concessions publiques, tous les privilèges, franchises, contrats et bénéfices et d'assumer les obligations, et de se conformer à toutes les dispositions contenues dans les dits contrats, concessions, privilèges, franchises et bénéfices de les louer, sous-louer, et hypothéquer ainsi que tous les biens que les lois de la République du Mexique ou de celle des Etats-Unis permettent de louer, sous louer ou hypothéquer. Elle pourra aussi émettre des obligations garanties par de telles hypothèques; de faire emprunts et crédits, de négocier la vente des obligations ou d'autres biens.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation sera de CENT VINGT MILLE PIASTRES ($120,000) divisé en deux cent quarante actions de cinq cents piastres chacune. Le fonds capital sera payé comme l'indiquera le Conseil de Direction. La Compagnie commencera ses opérations dès que soixante mille piastres du capital auront été souscrites. A toutes les élections chaque action aura droit à un vote, vote que pourra donner l'actionnaire ou fondé de pouvoirs.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs corporés de cette compagnie sont investis dans un Board de Directeurs de cinq personnes, actionnaires qui seront élus annuellement le premier lundi de Mai de chaque année, qui auront le pouvoir de faire tous les règlements nécessaires pour le gouvernement et la conduite de la compagnie, et de ses affaires, et diriger celle-ci et de nommer tous les officiers subordonnés et agents et de fixer leurs appointements. Ils nommeront un de leurs membres Président et un Vice Président et éliront un Secrétaire et un Trésorier qui n'ont pas besoin d'être membre du Board, dont les devoirs et pouvoirs seront fixés par le Board dans leurs règlements, et à l'un d'eux indistinctement on pourra servir les notices légales. Ils resteront en place jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qu'ils aient qualifié.

Attilius Bassetti, Edgar B. Bronson, John G. Byrd, Henry Maspero et Louis P. Rice constitueront le premier Board de Directeurs, qui restera en fonctions jusqu'au premier lundi de juil et 1889. En cas de mort, de démission et d'incapacité d'action d'un des directeurs pendant son terme d'office, la vacance sera remplie par les autres membres du Board.

ARTICLE V.

A l'expiration de cette charte, ou en cas de dissolution, les affaires de la compagnie seront liquidées et son actif distribué par deux commissaires, qui seront élus à une séance spéciale des actionnaires, convoquée après trente jours d'avis public et spécial, ainsi qu'il est spécifié ci-dessus.

ARTICLE VI.

Le président peut, à sa discrétion, et devra, sur la demande écrite de trois actionnaires, représentant au moins vingt actions de stock, appeler des séances spéciales des actionnaires. A toutes les séances des actionnaires la majorité du fonds-capital devra être présentée en personne ou par proxy pour constituer un quorum.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne se à responsable pour des contrats ou fautes de cette corporation pour aucune autre somme que la balance due à la compagnie sur les actions qu'il possède; aucune simple informalité dans l'organisation n'aura l'effet de rendre cette Charte nulle ou d'exposer un actionnaire à aucune responsabilité au-delà du montant de son stock, mais si un souscripteur ou actionnaire ne payait pas sa souscription au stock conformément à la résolution du Board de Directeurs, ainsi que cela a été prévu dans l'Article III de cette Charte, il aura forfait, après cinq jours d'avis écrit, le montant déjà payé à la compagnie, et le Board de Directeurs pourra à son option offrir en vente son intérêt, afin de faire bon le déficit dans le capital de la compagnie, et le montant ainsi payé par les dits actionnaires sera forfait au bénéfice des autres actionnaires.

Fait et passé dans mon bureau à la Nouvelle-Orléans, Lne., le jour et la date qui ont précédé ceux où cela a été écrit, en présence de Walter J. Morton et John Francis Allain, témoins compétents, qui y ont apposé leurs noms avec les dites parties et moi le notaire.

Je, soussigné, Recorder des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par le présent que l'acte d'incorporation du Foreign Credit & Exchange Co. ci-dessus mentionné, a été ce jour dûment enregistré dans mon bureau, dans le livre — folio — Nouvelle-Orléans, 27 juin, 1888.

Signé : GEO. GUINAULT,
Recorder des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire, certifie par ceci, que la copie ci-dessus est une copie exacte de l'acte primitif qui est en mon bureau, et le certificat du Recorder des Hypothèques.

JAS. SIMEON,
Notaire Public.

28 juin—5f en 30 jours

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

73 ... CHARTRES ... 73

BUREAUX :

NOUVELLE
JEUDI 5

Les cérémonies

Il y a ... 14 juillet ... deur.